

ANNONCES ADMINISTRATIVES

BO_PP_71117270



Communauté de communes Lacq-Orthez
Commune d'Orthez-Sainte-Suzanne



AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE
Relative au permis d'aménager de l'ancienne
papèterie des Gaves soumis à évaluation environnementale

Par arrêté du 20 janvier 2021, le maire de la commune d'Orthez-Sainte-Suzanne a ordonné l'ouverture de l'enquête publique relative au projet de permis d'aménager soumis à évaluation environnementale de l'ancienne papèterie des Gaves.

Ce projet a été transmis le 8 janvier 2021 à l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement.

L'enquête publique se déroulera du **jeudi 11 février 2021 à 14h** au **lundi 15 mars 2021 jusqu'à 12 heures**.

Le dossier d'enquête publique du permis d'aménager pourra être consulté :

- sous format papier, au service urbanisme de la Mairie d'Orthez-Sainte-Suzanne, sise 10 bis avenue Francis Jammes 64300 Orthez aux jours et heures d'ouverture, soit les lundi et mardi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17 heures ; le mercredi de 8h30 à 12h30, le jeudi de 13h30 à 17 heures et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.

- sous format numérique sur les sites internet de la Communauté de communes de Lacq-Orthez (www.cc-lacqorthez.fr) et de la mairie d'Orthez-Sainte-Suzanne (www.mairie-orthez.fr) accessibles 7 jours sur 7, 24 heures sur 24.

Un accès au dossier dématérialisé est par ailleurs garanti au service urbanisme sur un poste informatique mis à disposition du public sur rendez-vous pris auprès du secrétariat (05 59 69 78 19).

Pendant toute la durée de l'enquête, le public pourra :

- directement consigner ses observations sur le registre d'enquête publique tenu au service urbanisme de la mairie d'Orthez aux jours et heures d'ouverture.

- les adresser par écrit au commissaire-enquêteur, via l'adresse postale de la mairie : commune d'Orthez-Sainte-Suzanne, 1 place d'Armes, BP 119, 64301 Orthez Cedex.

- les transmettre par voie électronique au commissaire-enquêteur, via l'adresse électronique suivante : urbanisme@mairie-orthez.fr.

M^{me} Virginie ALLEZARD, désignée comme commissaire-enquêteur par la présidente du Tribunal administratif de Pau, se tiendra à disposition du public au service urbanisme de la mairie d'Orthez-Sainte-Suzanne :

jeudi 11 février 2021 de 14h à 17 heures,

vendredi 26 février 2021 de 14h à 17 heures,

lundi 15 mars 2021 de 9h à 12 heures.

En raison de la situation sanitaire en cours liée à la COVID 19, le public est invité à prendre rendez-vous auprès du secrétariat du service urbanisme (05 59 69 78 19) de la mairie d'Orthez-Sainte-Suzanne, de se doter de matériel d'écriture personnel et à porter obligatoirement un masque.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur, transmis au maire dans un délai d'un mois à l'expiration de l'enquête, seront tenus durant un an à la disposition du public à la mairie et sur les sites internet de la Communauté de communes de Lacq-Orthez et de la mairie d'Orthez-Sainte-Suzanne (www.mairie-orthez.fr).

À l'issue de l'enquête publique, le permis d'aménager éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire-enquêteur pourra être délivré par le maire d'Orthez-Sainte-Suzanne.

BO_PP_7109840



PLAN LOCAL D'URBANISME
Modification simplifiée n°4 - Mise à disposition du dossier

Par délibération du 12 novembre 2020, le Conseil municipal de la commune de Montaut a décidé la mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n°4 du Plan local d'urbanisme afin de supprimer les emplacements réservés n°2 et 3, situés au sud-ouest de la commune et destinés à des aménagements de voiries.

Conformément aux dispositions des articles R.153-20 et R.153-21 du code de l'urbanisme, la délibération dont il s'agit est consultable en mairie pendant un mois.

Le projet de modification simplifiée, l'exposé de ses motifs et, le cas échéant, les avis émis par le Préfet et par les personnes associées mentionnées aux articles L.132-7 et L.132-9 du code de l'urbanisme seront consultables à la mairie de Montaut du **lundi 18 janvier 2021 au vendredi 19 février 2021 aux jours et heures d'ouverture habituels, soit les lundis, mardis et jeudis de 15h à 18 heures et les mercredis et vendredis de 15h à 17 heures.**

Pendant la durée de cette mise à disposition, les observations sur le projet de modification simplifiée n°4 pourront être consignées sur un registre déposé en mairie de Montaut.

Fait à Montaut
Le Maire, Alain CAPERET

En raison d'un problème technique, nous ne sommes pas en mesure, à l'heure où nous mettons sous presse, de vous fournir les résultats du loto sous sa forme habituelle. Néanmoins, ci-dessous les numéros gagnants :

LOTO Résultats du tirage du **25 janvier 2021**

3 7 13 31 49 5

CHANCE

Ventes
aux enchères

BO_ENCH_71129260

SCP DUALE-LIGNEY-MADAR

Avocats - 4 rue O'Quin
64000 PAU

Tél. 05 59 27 20 17 - www.info-encheres.com

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE PAU

Place de la Libération

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
Une maison d'habitation de plain-pied dans un quartier pavillonnaire
21, allée Pissaro à Lons (64140)

L'adjudication aura lieu au palais de justice de Pau
vendredi 5 février 2021 à 9h30

À LA DEMANDE :

La Société CREDIT FONCIER DE FRANCE au capital de 1 331 400 718,00 €, immatriculée au RCS de Paris sous le n° 542 029 848, dont le siège social est 19, rue des Capucines à Paris (75001) agissant poursoites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

Ayant pour avocats la SCP DUALE-LIGNEY-MADAR, domiciliée 4, rue O'Quin, 64000 Pau.

DESCRIPTION :

Une maison d'habitation cadastrée sur la commune de Lons section AV n° 119 d'une contenance de 09 ca 25 ca comprenant entrée, séjour avec cuisine ouverte, un cellier, trois chambres dont une avec salle de bains attenante, une salle d'eau, un WC soit 98,10 m² avec garage attenant de 14,70 m².

VISITE DES LIEUX :

S'adresser à la SCP LARTIGAU, huissier de justice associé, 9, rue d'Orléans, 64000 Pau, tél. 05 59 98 52 90 ou site internet : www.huissier-pau.fr.

CONDITIONS D'OCCUPATION :

Les biens sont vides et libres de toute occupation.

MISE À PRIX : 1 seul lot 80 000 €

Frais en sus.

CONSIGNATION DE GARANTIE :

Pour pouvoir enchérir, tout amateur devra remettre à l'avocat qui l'aura choisi pour enchérir préalablement à la vente, contre récépissé, un chèque de banque ou une caution bancaire égale à 10 % du montant de la mise à prix.

CONDITIONS DE LA VENTE :

N.B. : Les enchères ne peuvent être portées que par un avocat inscrit au barreau de Pau, s'adresser pour tous renseignements à la SCP DUALE-LIGNEY-MADAR ou aux autres avocats près le Tribunal judiciaire de Pau.

N.B. : Cahier des conditions de la vente et description du bien peuvent être consultés sur le site www.info-encheres.com, au greffe du Tribunal judiciaire de Pau ou chez l'avocat poursuivant

Fait à Pau, le 18 décembre 2020
Signé : la SCP DUALE - LIGNEY - MADAR

SERVICES

URGENCES

OLORON

Gendarmerie → 05.59.39.04.17.
Centre hospitalier → 05.59.88.30.30.

ORTHEZ

Gendarmerie → 05.59.67.27.00.
Centre hospitalier → 05.59.69.70.70.
Clinique Labat → 05.59.69.80.80.

PAU

S.A.M.U. → Tél. 15
Police et gendarmerie → Tél. 17
Sapeurs-pompiers → Tél. 18
« SOS Médecins » → Tél. 05.59.62.44.44.
Centre anti-poisons → Tél. 05.56.96.40.80.
jour et nuit.
Cardiologie - Clinique cardiologie d'Aressy → Tél. 05.59.82.26.00, 24h/24.
Centre hospitalier de Pau → Tél. 05.59.92.48.48.
Polyclinique Marzet, Urgences médico-chirurgicales → Tél. 05.59.92.56.96.
Centre hospitalier → Tél. 05.59.92.48.48.
Centre hospitalier des Pyrénées (ancien CHS) → Tél. 05.59.80.90.90.
Urgences psychiatriques → 05.59.80.94.53.

SERVICES

OLORON

Mairie → 05.59.39.99.99.
Dépannage électricité → 0810.333.364
Dépannage gaz → 0810.433.065
SNCF → 05.59.39.00.61.

Taxis

Taxi Lopez → Tél 05.59.39.00.52.
Taxi Myriam → Tél. 06.79.57.82.66
Moumour → Taxi Goubert, tél.05.59.36.01.30.
Ambulances d'Orlon (ambulance, vs, taxi) → Tél. 05.59.39.64.64

Petite enfance

Crèche intercommunale et Relais
Assistances Maternelles → 05.59.39.38.39.

ORTHEZ

Taxi Busquet → 05.59.69.34.78.
Taxi Denis → 05.59.67.02.04
Mairie → 05.59.69.00.83.
SNCF → 05.59.65.25.05.
Halte-garderie → 05.59.69.14.91.

PAU

Mairie → 05.59.27.85.80.
Central taxis Grand Pau → 05.81.12.72.12.
Taxis palois → Tél. 05.59.02.22.22.
Taxi Union → Tél. 05.59.32.50.60.
Taxis 43 et 44 Pau → Tél. 06.08.32.66.27
ou 06.08.94.66.15.

Béarn Taxi Services (Noguerès) → Tél. 06.79.81.81.70.
Taxis Béarnais (Gan) → Tél. 05.59.06.48.93.
Taxis Handy-Mondeilh (Serres-Castet) → Tél. 05.59.33.23.70.
Taxis pour tous : (Mazères-Lezons/Montardon/Navailles-Angos) → 05.59.33.26.57.
Taxi animalier Z'anim taxi → Tél. 06.98.66.05.31.
Centre régional d'Informations routières → Tél. 05.56.96.33.33.
Renseignements EDF-GDF
Accueil Clientèle Résidentiel → Tél. 0810 811 710.
Dépannage électricité → Tél. 0810.333.364.
Dépannage gaz → Tél. 0810.433.065.

SANTÉ

Cancer du sein

Europa Donna, groupes de paroles entre femmes → tous les troisièmes jeudis de chaque mois de 18h30 à 20h30 dans les locaux de la Ligue contre le cancer, 64, rue d'Etigny à Pau, 05 59 81 03 74.

Ligue contre le cancer

64, rue d'Etigny à Pau → Permanence du lundi au vendredi de 14h à 17h30. Tél. 05.59.81.03.74

A.F.T.C. 64

(Association des familles de vascularisés crâniens) → Aide et soutien aux victimes de traumatisme crânien ou d'accident vasculaire cérébral. Permanences : tous les mardi et vendredi après-midi au centre hospitalier de Pau, bâtiment Hauteurie, service de M.P.R. (tél. : 05.59.92.47.30 poste 2693). Tél. : coordinatrice 06.81.99.51.35.

KENO Résultats des tirages du **25 janvier 2021**

Tirage du midi

1 6 14 16 20 21 23 29 37 40
41 42 44 50 53 54 62 63 64 67

MULTIPLIEUR x 2

JOKER+
9 001 363

Tirage du soir

7 11 12 18 27 28 30 31 36 41
42 43 44 45 52 53 56 57 59 60

MULTIPLIEUR x 3

JOKER+
3 707 274

Résultats et Informations : Application FDJ, 3256 Service 034 € min / 1 € par appel, fdj.fr, SMS 161 113

JOUER COMPORTE DES RISQUES : ENDETTEMENT, DÉPENDANCE...
APPELÉ LE 09 74 75 13 13 (appel non surtaxé)